**Communiqué de presse**

# Lancement de l'offre intégrée de PAC Octopus x Effy : les Français pourront s'équiper dès 79€ / mois

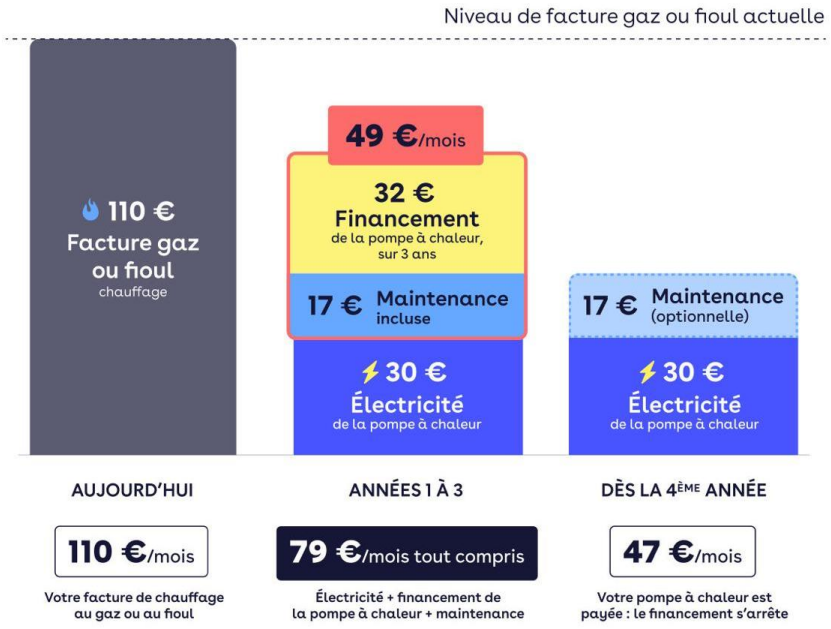
**Paris, le 10 novembre 2026 – Le gouvernement vient de publier l'arrêté qui fixe les modalités règlementaires du dispositif des offres intégrées de PAC, avec une entrée en vigueur à partir du mardi 17 novembre.**

**Le consortium Octopus x Effy, sélectionné pour déployer 15 000 des 55 000 pompes à chaleur d'ici 2028 dans le cadre du dispositif, lancera dès le 17 novembre la commercialisation de son offre.**

**Les Français éligibles pourront remplacer leur chauffage gaz ou fioul par une PAC à partir de 79€ / mois (dont 49€ pour l'installation de l'équipement et la maintenance).**

**600 familles sont d'ores et déjà préinscrites sur la plateforme Effy pour bénéficier du dispositif.**

## Simulation de la facture mensuelle de chauffage Avant / Après




(Exemple illustratif établi selon les caractéristiques et hypothèses retenues pour ce logement : maison de 90m$^2$, bien isolée, localisée en zone climatique H3 (pourtour méditerranéen). Détail des 79€/mois : 30€ d'électricité dédiée au chauffage + 32€ de financement du reste à charge de la pompe à chaleur, prime CEE déduite, en 36 mensualités + 17€ de maintenance. Les montants réels varient selon la situation du ménage, ses usages, les conditions du financement et l'évolution des prix de l'énergie)

## Contenu de l'offre, prix, condition d'éligibilité, aides : le point sur le dispositif

**Que signifie « offre intégrée » ?** Afin de lever les freins financiers et logistiques pour remplacer un chauffage gaz ou fioul par une PAC, le dispositif prévoit que le particulier paye une mensualité unique couvrant : **l'acquisition** de la pompe à chaleur, son **installation et sa mise en service**, **la dépose de l'ancien chauffage**, le **contrat de maintenance**, la **fourniture d'électricité** et le **pilotage**.

### Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier de l'offre ?

- Propriétaire ou bailleur d'une **maison individuelle occupée au titre de résidence principale**
- Le foyer qui **occupe le logement** a des **revenus modestes ou très modestes (barème ANAH)**
- Le chantier est destiné à **remplacer un système de chauffage gaz ou fioul pour une PAC air/eau**

### Combien ça coûte au particulier ?

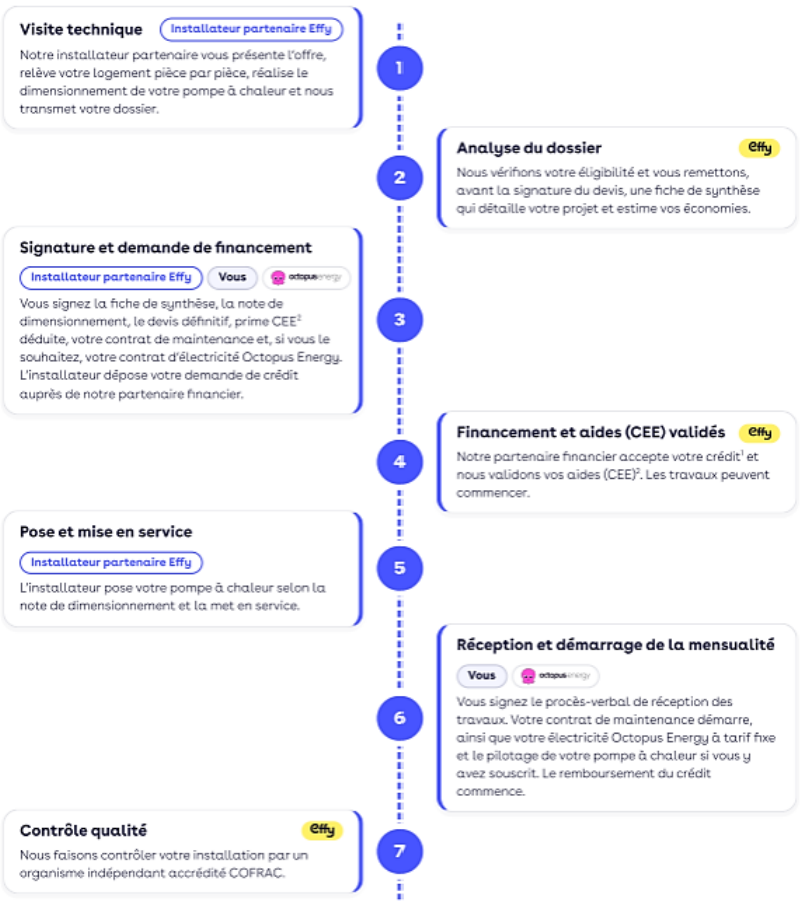
- L'offre est disponible **à partir de 79€ TTC / mois, dont 49€ pour l'équipement et la maintenance.**
- Il n'y a **pas d'avance de frais** pour lancer les travaux.
- Le financement de la PAC, prime CEE déduite, est lissé sur 3 ans (36 mensualités).
- Le montant de la mensualité reste inférieur au montant de la facture de chauffage avant travaux.

### Quelle est le montant de l'aide associée à cette offre ?

Ce dispositif s'appuie sur une aide, la prime CEE « sur bonifiée » :

- 11 375 € pour une pompe à chaleur air/eau couvrant le chauffage et l'eau chaude sanitaire.
- 9 880 € pour une pompe à chaleur air/eau couvrant le chauffage seul.

### Parcours du particulier, de la 1ère visite à la mise en service de la PAC



# Le portail pour s’inscrire est ouvert aux particuliers et aux professionnels (cliquer ici)

**À propos d’Effy**

Effy est le spécialiste de l’efficience énergétique de la maison. Depuis plus de 17 ans, nous accompagnons les propriétaires dans la transformation de leur maison en cocons confortables, économiques et durables. Grâce à une expertise reconnue, des solutions sur mesure et un réseau de plus de 5000 artisans engagés, Effy s’impose comme un acteur clé de la rénovation énergétique en France. Notre mission : faire avancer le progrès énergétique, maison après maison, pour bâtir un avenir plus responsable et plus heureux.

**À propos d’Octopus Energy France**

Octopus Energy France est un fournisseur et producteur d'électricité renouvelable et française, également installateur de solutions d'électrification (panneaux photovoltaïques, bornes de recharge, batteries). Ses missions: accélérer la révolution électrique, œuvrer pour le pouvoir d'achat des Français et prendre soin de ses clients. Octopus Energy France fournit de l’électricité à 775 000 compteurs particuliers, entreprises et collectivités, telles que la Ville de Paris dont elle est le fournisseur exclusif, ou des régions et départements comme le Calvados, le Puy-de-Dôme, les Bouches-du-Rhône, le Maine-et-Loire, le Pays basque, etc. Plus d’informations : www.octopusenergy.fr